

Image not found or type unknown



Demande de nationalité française

Par **fellah**, le **09/10/2009** à **23:37**

Bonjour,mon père est algerien né au maroc (oujda), il a eu son nationalité française depuis le 24/04/1945 sur la declaration du père qui a son nationalité française aussi.rn Mais cette nationalité c'est une écriture sur la copie intégrale de l'acte de naissance qu'il a reçu de l'État civil des Étrangers de la commune urbaine d'Oujda (maroc) et aussi l'acte de naissance qu'il a reçu de NANTE et celui de mon grand père ne figure pas dans les archives du services centrale d'état civil en france et lorsqu'il a demandé la nationalité ils ont refusé car ils ont demandé des documents nous n'avons aucun parce que mon grand père a perdu tous ces papiers pendant la colonisation rn quel conseil pouvez vous me donner.rn MERCI